

La région se mobilise pour mieux gérer ses matières résiduelles

Saint-Jérôme, le 29 octobre 2014 – Dans le cadre de la semaine québécoise de réduction des déchets, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides réunissait plus de 75 personnes du monde municipal lors d'un colloque le 23 octobre dernier.

Dans le contexte où la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit plusieurs mesures pour réduire l'enfouissement et où les MRC des Laurentides sont à réviser leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le CRE estimait important de rassembler et concerter les principaux acteurs. En avant-midi, ce sont les responsables de l'environnement de 7 MRC qui ont échangé et partagé leurs expériences lors d'un atelier. L'après-midi proposait différentes présentations, auxquelles plus de 75 élus et gestionnaires municipaux ont assisté. Les conférenciers ont notamment abordé les mythes et réalités d'un centre de tri, d'un site de compostage et d'un écocentre.

L'enjeu majeur, à moyen et long terme est certainement les lieux et la capacité de traitement des matières organiques, puisque l'enfouissement de ces matières sera banni d'ici 2020. Ainsi, Mme Thomassin, du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, présentait les subventions disponibles, comme le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) qui offre un soutien financier au milieu municipal et au secteur privé pour l'installation d'infrastructures permettant de traiter la matière organique. Le CRE Laurentides présentait pour sa part les résultats d'une enquête réalisée récemment auprès des Institutions, Commerces et Industries (ICI) de la région. Cette étude avait pour objectif d'identifier les éléments problématiques auxquels font face les différents ICI dans la mise en œuvre d'une saine gestion de leurs matières résiduelles.

À l'issue de la journée, le président du CRE Laurentides, Philippe Roy, affirmait: « *Je suis très satisfait de la participation et de la mobilisation des municipalités. La présence de maires, de conseillers et de gestionnaires de partout dans les Laurentides, de Mont-Laurier à Sainte-Anne-des-Plaines en passant par Lac Supérieur, Piedmont et Mirabel, démontre la pertinence de la tenue de ce colloque et du rôle essentiel du CRE dans la concertation, la diffusion et la mise en commun des connaissances.* »

Les présentations sont disponibles sur le site: www.crelaurentides.org (section événement). La tenue de ce premier colloque sur la GMR a été rendu possible grâce au soutien de Recyc-Québec, de la MRC Rivière-du-Nord et de Cycle Environnement.

A propos :

Le CRE Laurentides, fondé en 1995, a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

-30-

Informations : Virginie Roger, Adjointe aux communications virginie.roger@crelaurentides.org



M. Philippe Roy, président du CRE Laurentides.



Présentation de Mme Danielle Thomassin du MDDELCC.